



## Son tracteur est verbalisé... à Paris

Fiche pratique publié le **07/09/2018**, vu **1041 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

**Un agriculteur du Puy-de-Dôme a récemment reçu une surprise insolite : Une contravention pour « stationnement gênant devant un dispositif destiné à la recharge en énergie des véhicules électriques », rue de Wagram, dans le 17e arrondissement de Paris.**

Un agriculteur du Puy-de-Dôme a récemment reçu une surprise insolite : Une contravention pour « stationnement gênant devant un dispositif destiné à la recharge en énergie des véhicules électriques », rue de Wagram, dans le 17e arrondissement de Paris.

Rien d'insolite pour cette rue très fréquentée de Paris, hormis que le véhicule en question s'avère être.. le tracteur de l'agriculteur. Ce dernier, n'étant pas sorti de son garage depuis plusieurs semaines.

Une amende de 35€ que l'Auvergnat se refuse à payer, espérant bien faire entendre que son tracteur n'était pas garé sur une borne pour voiture électrique, en pleine rue de Wagram, ce jour là.

[SVEN RAULINE AVOCAT](#)